

## Travailleur à l'honneur et si vous en étiez

Le titre "Lauréat du Travail" fait partie d'une tradition longue de plus de 60 ans qui consiste à honorer des personnes pour leur engagement professionnel. Vous connaissez quelqu'un qui s'illustre dans son métier, signalez-le avant le 30 novembre prochain en répondant à l'appel à candidature pour les CPAS.

Pour en savoir plus

## Elites du travail - Deadline - Appel à candidatures pour les CPAS

---

Si, au cours de ces dernières années, vous avez mis un point d'honneur à écouter et respecter les usagers des CPAS, si la qualité des services est une priorité pour vous, si le travail en équipe est une motivation, si vous avez mis de l'énergie à transmettre vos compétences ou si vous avez contribué à assurer la défense et la promotion du secteur public et de ses valeurs, alors cet appel à candidature vous concerne.

L'excellence dans le travail est généralement peu mise en lumière, une reconnaissance officielle est bienvenue.

En collaboration avec l'Institut royal des Elites du Travail (IRET), les CPAS de Belgique et les organisations syndicales tiennent à honorer officiellement celles et ceux qui s'investissent sans relâche dans leur profession.

"L'obtention du titre de Lauréat du Travail dans un des labels que nous vous proposons, confirme la qualité de votre travail, souligne votre talent et votre engagement au service de votre profession et constitue un atout pour votre carrière. En résumé, c'est un titre dont vous pouvez être fier, un signe de vos qualités dont pourront s'inspirer vos confrères.

Cet appel concerne toutes personnes occupées dans les centres publics d'action sociale et leurs structures annexes, toutes fonctions confondues."

### Qu'est-ce qu'un "Lauréat du Travail" ?

Le titre "Lauréat du Travail" fait partie d'une tradition longue de plus de 60 ans qui consiste à honorer des personnes pour leur engagement professionnel. Pour les CPAS, cinq labels spécifiques à la profession sont décernés par le Comité Organisateur. Ils ouvrent le droit à l'obtention du Titre officiel de Lauréat du Travail. En fonction d'une série de critères spécifiques décrit dans le règlement, le candidat obtiendra le titre de Lauréat du travail – label « Accueil – Ecoute – Respect », Label « Garant de la qualité globale », Label « Force motrice », Label « Acquisition et partage des compétences », ou Label « Engagement social – Promotion du secteur » (insigne de bronze, argent, ou or).

La liste des lauréats sera ratifiée par Arrêté Royal publié au Moniteur belge. Les insignes seront remis aux lauréats lors d'un événement public.

### Comment s'inscrire ?

Le formulaire d'inscription et le règlement sont disponibles sur le site [www.iret-kiea.be](http://www.iret-kiea.be). Toute personne intéressée peut également les obtenir par courriel [info@iret-kiea.be](mailto:info@iret-kiea.be) ou courrier auprès de l'Institut royal des Elites du Travail – avenue de la Joyeuse Entrée 17-21 à 1040 BRUXELLES.

Un de vos collègues le mérite vraiment selon vous ? Signalez-le.  
Si vous voulez encourager un collègue à participer à la procédure, vous pouvez transmettre ses coordonnées à l'IRET. Le secrétariat l'invitera ensuite à s'inscrire.

### Deadline

La candidature doit être introduite avant le 30 novembre 2016.